

■ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, FOURQUEUX, MAREIL-MARLY, L'ÉTANG-LA-VILLE

PROJET DE COMMUNE NOUVELLE.

Les quatre maires

lancent la phase 2 et la consultation

Après cinq premiers mois de travail sur le projet de commune nouvelle, les maires de Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux, Mareil-Marly et L'Étang-la-Ville enclenchent la phase 2 comprenant la consultation des populations.

Les symboles sont toujours importants. Le choix du lieu pour organiser leur conférence de presse n'avait donc rien d'anodin. C'est au sein du château d'Henemont du lycée international « dénominateur commun des quatre territoires » que les maires de Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux, Mareil-Marly et L'Étang-la-Ville avaient décidé d'organiser leur conférence de presse commune pour évoquer leur projet de fusion. Un projet qui avait officiellement pris naissance le 22 décembre 2017. Depuis, les élus de toutes les villes ont planché et celui-ci a pris corps.

« Le temps du travail municipal sur la phase 1 est aujourd'hui achevé »

« Il y a quelques mois, nous lançons cette étude à quatre, a rappelé Arnaud Péricard, le maire de la ville hôte. Cette étude a été réalisée. Elle a été ensuite travaillée, digérée, revue par nos 124 élus dans le cadre de commissions de travail qui se sont réunies. Ce temps de travail municipal sur cette première phase est aujourd'hui achevé. »

Une première étape s'est close par l'organisation, dans les quatre villes, le lundi 14 mai, de commissions municipales réunissant l'ensemble des élus pour se positionner sur la suite à donner en répondant à plusieurs questions à laquelle cette étude devait apporter des réponses. « La première était « est-il intéressant de faire une commune nouvelle ? », la réponse à l'évidence était oui. Mais, la seconde à laquelle nous de-



Les quatre maires ont décidé de passer à la phase 2 du projet de création de la commune nouvelle et de lancer la concertation en direction des habitants.

vions apporter une réponse est : devons-nous continuer cette étude à trois communes, Fourqueux, L'Étang-la-Ville et Mareil-Marly ou bien devons nous intégrer également Saint-Germain-en-Laye dans cette réflexion de commune nouvelle ? »

Les quatre maires, qui ont fait part des avis positifs apportés par les différents conseils (voir ci-dessous), ont donc conjointement décidé de passer à la vitesse supérieure de ce projet de commune nouvelle en lançant la phase 2.

« Le vrai projet, c'est le projet communal »

« Dans la méthodolo-

gie, chaque commune va coucher un certain nombre d'exigences, de prescription, d'ambitions, a ajouté Arnaud Péricard. Maintenant, à nous de voir comment tout cela peut s'intégrer dans le cadre d'un projet communal. Encore une fois, si la commune nouvelle présente un effet d'opportunité au plan financier, le vrai projet c'est le projet communal et c'est le projet que nous devons avoir, les quatre communes ensemble. Et ce n'est que sur la base de l'adhésion à ce projet communal qu'on emportera l'adhésion du plus grand nombre si nous décidons, à la fin de cette phase 2, d'aller

« Le problème de la représentativité des Mareillois »

De son côté, Brigitte Morvant, la maire de Mareil-Marly a expliqué que « le problème de la gouvernance » avait été souligné. « Le problème de la représentativité des Mareillois, de leurs intérêts, de leurs besoins est une question. Il faut trouver une solution qui permette

de pérenniser la représentativité des Mareillois au sein d'une grande commune. »

Nécessité de « lever certaines ambiguïtés »
Jean-Yves Bouhourd, maire de L'Étang-la-Ville, a quant à lui indiqué qu'il avait « entendu » de la part de ses conseillers que cette phase 2 devait permettre de « lever certaines ambiguïtés en particulier dans le domaine de l'habitation ou de la représentation. »

« Prêt à renoncer complètement à l'idée »
Et d'ajouter : « J'ai senti

plus loin. » Dans ce cas, la commune nouvelle pourrait voir le jour dès 2019.

Des réunions publiques, des rencontres, des ateliers

Cette phase 2 va également marquer le lancement d'une large consultation des populations concernées par le projet. L'occasion, pour ces dernières, de s'informer et de donner son avis. Dans un premier temps, les quatre villes mettent à disposition, via leur site internet, le résultat du travail effectué dans le cadre de la phase 1. Parallèlement, elles vont organiser des réunions publiques en direction des habitants (voir

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Voici les principaux rendez-vous (susceptibles d'évoluer) prévus par les quatre communes dans le cadre de cette consultation avec la population.

- ▲ Mercredi 23 mai, à 21h. Réunion avec les commerçants de L'Étang-la-Ville.
- ▲ Samedi 26 mai, à 10h. Réunion avec les anciens élus de L'Étang-la-Ville.
- ▲ Mercredi 30 mai. Réunion publique à Saint-Germain-en-Laye, à 20h30.
- ▲ Jeudi 31 mai. Réunion

« plénière des présidents d'association » à Fourqueux.

- ▲ Vendredi 1^{er} juin, à 20h30. Réunion publique à Saint-Germain-en-Laye.
- ▲ Mardi 12 juin, à 20h30. Réunion publique à Fourqueux.
- ▲ Jeudi 14 juin, à 20h30. Réunion publique à Mareil-Marly.
- ▲ Lundi 18 juin, à 20h30. Réunion publique à L'Étang-la-Ville.

encadré) et des rendez-vous spécifiques comme à Fourqueux où, du samedi 26 mai au samedi 17 novembre, les administrés pourront être reçus par un élu le samedi matin, de 10h à 12h. Cette municipalité mettra également un ordinateur à disposition de sa population en mairie et à l'Espace pour consulter les dossiers. Saint-Germain-en-Laye

Philippe Roudeillat

L'IDÉE D'UN RÉFÉRENDUM ÉCARTÉE

L'organisation d'un référendum sur la question de cette commune nouvelle n'est, pour l'instant, absolument pas à l'ordre du jour. « Le référendum, ce n'est pas la question d'aujourd'hui, peut-être qu'elle le sera demain, a indiqué Arnaud Péricard. L'adoption d'une commune nouvelle est une question qui nécessite l'approbation des conseils municipaux. Je ne suis pas sûr que le référendum soit la méthode qui assure la plus grande participation des habitants et des citoyens à ce processus. Aujourd'hui, nous ne sommes pas dans une logique référendaire. Nous sommes dans une logique d'associer et d'entamer le dialogue avec la population. Les réunions publiques sortent encore ce qui marche le mieux. Chaque commune est souveraine dans sa manière de gérer cette phase de concertation et de dialogue. »

LES CONSEILS MUNICIPAUX SE PRONONCENT POUR, MAIS DES INQUIÉTUDES DEMEURENT

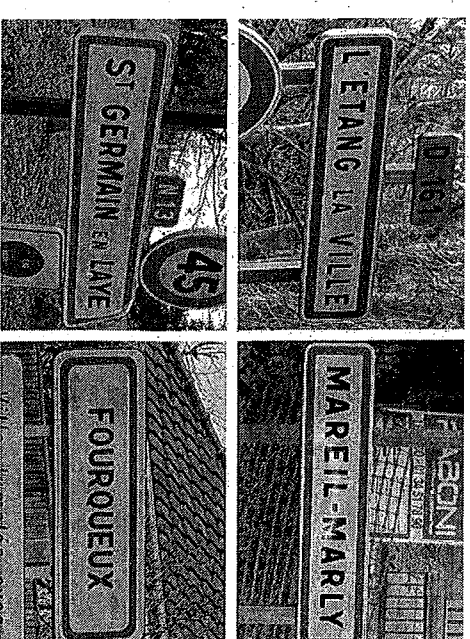
La présentation de cette phase 2 a été l'occasion, pour les quatre maires, de présenter la position des différents conseils municipaux qui s'étaient tous penchés, le lundi 14 mai, sur le sujet de cette commune nouvelle.

Arnaud Péricard a indiqué que la position des élus saint-germanoïis, « à une grande majorité », aurait été de dire qu'il fallait poursuivre le processus de réflexion débuté sur un permis englobant les quatre communes.

Daniel Level, le maire de Four-

que, s'il y avait une envie d'approfondir et de trouver des réponses à des vrais sujets qui concernent notre identité, le respect de notre environnement et le côté jardin de L'Étang-la-Ville était une nécessité. Personne n'était prêt, sous couvert d'une certaine ambiguïté, de sacrifier quoi que ce soit sur L'Étang-la-Ville et serait prêt à renoncer complètement à l'idée de la commune nouvelle si les réponses apportées n'étaient pas satisfaisantes. »

Ph. R.



Le projet suscite des inquiétudes notamment dans les petites villes.